



INTERNATIONALE
LIBÉRALE

RAPPORT SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

RÉSULTATS DE L'INDEX 2021
SUR LES FEMMES DANS
LES PARTIS POLITIQUES



**FRIEDRICH NAUMANN
FOUNDATION** For Freedom.
European Dialogue

TABLE DES MATIÈRES

I. Salutations Du Président	2
II. Introduction	3
III. Qu'est-ce Que L'indice Des Femmes Dans Les Partis Politiques (WIPPI)?	4
IV. Pourquoi L'inclusion Et La Diversité Dans Les Partis Politiques Sont-elles Importantes?	5
V. MÉTHODOLOGIE	6
• Collecte des résultats 2021	6
VI. Résultats De L'indice Des Femmes Dans Les Partis Politiques 2021	7
• A. Représentation parlementaire	7
• B. Activités parlementaires	9
• C. Codes de conduite	10
• D. Éducation	11
VII. Manuel De Bonnes Pratiques Sur L'inclusion Des Partis Politiques Fondée Sur Le Genre	12
Annexe	13

I. SALUTATIONS DU PRÉSIDENT

Chers collègues et amis libéraux,

Je suis très fière de vous présenter la deuxième édition du Rapport sur l'égalité des sexes de l'Internationale Libérale.

L'autonomisation des femmes et la garantie de l'égalité des chances pour tous sont une question de droits fondamentaux et une condition préalable à une société véritablement démocratique. Elle est également nécessaire à l'édification de sociétés prospères et durables. Cela ne peut être réalisé si la moitié de la population est laissée pour compte.

Alors que les dirigeants mondiaux sont confrontés à l'énorme défi de surmonter simultanément les crises du changement climatique, des inégalités, du recul démocratique et d'un mépris croissant de l'ordre international fondé sur des règles, le leadership féminin et la diversité sont plus que jamais nécessaires. Une inclusion significative des genres dans les partis politiques se traduit par des politiques qui représentent mieux les besoins des femmes et des personnes économiquement défavorisées, et défend des services publics et des infrastructures plus solides pour offrir un soutien et un dynamisme accrus aux sociétés libérales.

Cependant, la pandémie du COVID-19 a accru la pression sur les personnes vulnérables et exacerbé les inégalités existantes. Le confinement économique et social a eu de graves répercussions sur l'égalité des sexes, contribuant à l'augmentation des taux de violence domestique à l'égard des femmes et à la fermeture des services publics qui remplissaient la fonction de travail traditionnellement sexospécifique, y compris la garde des enfants et les soins de santé. Les femmes sont également sur-représentées dans les secteurs économiques les plus durement touchés par la pandémie et plus vulnérables aux pressions existantes sur les revenus.

Alors que le monde commence à se débarrasser des chaînes des restrictions liées à la pandémie et réfléchit à ce qui a été perdu et à la façon de planifier un avenir meilleur, ces impacts doivent être pris en compte : nous ne pouvons pas laisser la pandémie enraciner davantage les inégalités entre les sexes.

La participation politique des femmes demeure une priorité clé pour le Comité libéral international des droits de la personne. L'indice WIPP, qui sert d'outil concret pour aider les membres à identifier où ils peuvent améliorer leur propre diversité, a été développé l'année dernière et a abouti à la publication du premier rapport sur l'égalité des sexes de LI.

Cette année, nous sommes heureux d'annoncer que la participation a augmenté de 80 %. Nous espérons que la portée de l'Indice continuera de s'élargir et que l'Internationale Libérale et nos partis membres nous jugent habilités à faire progresser l'autonomisation des femmes et à créer des espaces politiques inclusifs et significatifs.

Cordialement,



Dr Hakima el Haité
Présidente de l'Internationale Libérale



II. INTRODUCTION

C'est un privilège de présenter ce rapport sur les résultats de la deuxième enquête annuelle sur l'indice WIPP.

Les progrès sur les questions liées à l'autonomisation des femmes ont été un véritable fleuron pour l'Internationale Libérale. Le développement de l'indice WIPP a ouvert la porte à de nombreuses discussions engageantes et a inspiré de nombreuses initiatives concernant la formation et le mentorat sur de nombreux continents au sein de notre communauté. Par-dessus tout, nous sommes profondément encouragés par la réponse et nous attendons avec impatience de voir comment les partis membres l'utiliseront pour suivre leurs progrès et façonner leurs prochaines étapes dans l'inclusion des femmes.

Le rapport de cette année fait état de bons progrès réalisés dans de nombreux domaines par les partis membres. Il est difficile de comparer les résultats de l'an dernier avec les mesures actuellement rapportées, mais cela est seulement dû à la participation exceptionnelle de 80 % aux questionnaires. Néanmoins, certains des résultats rapportés sont encore très encourageants. L'augmentation de l'adoption doit être saluée et nous sommes reconnaissants à tous ceux d'entre vous qui ont répondu au sondage.

Le simple fait qu'un tiers de nos partis membres soient actuellement dirigés par une femme cette année en dit long sur le changement. Cela marque une progression énorme par rapport à l'année dernière, où nous n'avions que quelques femmes dirigeantes.

Je note également que l'impression de l'influence des sections féminines possibles s'est améliorée. Un tiers des répondants ont déclaré que leur section féminine était très influente, et pratiquement aucun n'a déclaré que la section féminine n'exerçait aucune influence.

Une constatation m'inquiète : la plupart des partis ont mis en place des codes de conduite en matière de comportement éthique, mais comme le note le rapport, il existe des conclusions moins solides sur les moyens de dénoncer et de discipliner les auteurs de harcèlement.

Cela m'attriste. On aurait pu penser qu'après les révélations mises en lumière par le mouvement « Me too » de comportement misogyne de ceux qui sont en position de pouvoir, des mécanismes de signalement plus efficaces auraient été introduits. J'encourage chacun d'entre nous à utiliser comme référence les partis qui sont les plus progressistes dans ce domaine. Je crois que nous devons aborder ces questions ensemble sous une forme ou une autre.

L'année dernière, nous avons noté que la combinaison de misogynie et d'autoritarisme est mortelle pour la démocratie libérale et pour nos partis. Le mouvement antiféministe représente une menace bien organisée pour l'avancement du leadership des femmes et pour la sécurité des femmes partout dans le monde. Ce mouvement risque de défaire une grande partie des progrès réalisés au cours des 50 à 60 dernières années, comme nous pouvons le voir aux États-Unis, en Afrique et en Europe.

Lors des célébrations du centenaire du droit de vote des femmes en Suède et lors d'un autre jubilé en Finlande, mes amies libérales Cecilia Malmström et Eva Biaudet ont exprimé l'idée de la nécessité d'une nouvelle conférence « Beijing » sur les droits des femmes. Je mets au défi les ministres libéraux de développer cette idée.

Le lien entre le changement climatique et les femmes est également une priorité importante pour nous. Pour y remédier, les partis libéraux devraient veiller à ce que les filles et les femmes aient des droits égaux à l'héritage de la terre et du capital.

En bref, il reste beaucoup à faire ! Nous espérons que beaucoup d'autres membres de la famille libérale se joindront à nous l'année prochaine alors que nous poursuivons la lutte pour l'inclusion politique des femmes.

Enfin, je voudrais remercier les personnes fantastiques de notre secrétariat qui ont permis ce rapport : Mikaela Hellman qui, avec une telle énergie, a travaillé sur ces questions et les réunions en ligne liées au rapport ; Jason Frazer, qui après le départ de Mikaela a adopté le WIPPI et a assuré la grande adoption, ainsi qu'Irene Wang qui a écrit ce rapport et je tiens à la remercier pour tout le travail acharné relatif.



Astrid Thors
Présidente du Comité libéral international des droits de l'homme



III. QU'EST-CE QUE L'INDICE DES FEMMES DANS LES PARTIS POLITIQUES (WIPPI) ?

Depuis de nombreuses années, l'Internationale Libérale (LI) se consacre à la mission de défendre les femmes en politique. En 2019, LI a lancé son indice des femmes dans les partis politiques (WIPPI). Avec cela, la fédération mondiale passe à l'étape suivante : donner aux partis membres les moyens d'apporter de réels changements.

Cet outil donne à tous les partis membres de LI l'occasion de mesurer le niveau de diversité et d'inclusion au sein de leur parti. Les partis auront ensuite, avec l'aide du Manuel d'inclusion, l'occasion de stimuler l'inclusivité et la diversité au sein de leurs structures de parti grâce à des sessions de formation dédiées. L'objectif de LI en lançant cet indice est d'aider les membres de LI à identifier où se trouvent les défis et les opportunités au sein de leurs partis politiques lorsqu'il s'agit d'accueillir plus de femmes dans leurs rangs.

En lançant ce travail au début de 2019, LI a réuni des représentants de ses membres mondiaux lors de deux forums d'experts, l'un en marge de l'Assemblée générale Africa Liberal Network à Marrakech, au Maroc, et l'autre organisé par le vice-président de LI, Abir al Sahlani, et Centerpartiet à Stockholm, en Suède.

Lors du 202ème Comité exécutif à Londres, au Royaume-Uni, Tamara Dancheva, consultante de LI, a présenté l'enquête sur l'indice aux membres. La ministre norvégienne de l'Égalité, Trine Skei Grande (Venstre, Norvège), et la ministre nord-irlandaise de la Justice, Naomi Long (Alliance Party, Royaume-Uni), ont prononcé des discours inspirants sur leurs expériences de traitement différent en tant que femmes en politique et sur l'importance cruciale de traiter cette question pour les femmes du monde entier.

Au cours de l'automne 2019, l'indice WIPP a été testé par six partis membres de LI qui ont donné au Secrétariat des commentaires sur le produit. Les partis qui testent l'indice viennent d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Les partis du test D66 (Pays-Bas), Democratic Alliance (Afrique du Sud) et Centerpartiet (Suède) ont également partagé leurs commentaires avec le secrétariat et les membres de LI lors d'une table ronde lors du 203ème Comité exécutif à Fès, au Maroc, en novembre 2019.

Le sondage a été ouvert aux membres de LI pour la deuxième fois en mars 2021, et tous les partis admissibles ont pu soumettre leurs résultats jusqu'en juin 2021. Le résultat de cette collecte de données est présenté dans le présent rapport.

En fournissant ces résultats, l'objectif de l'Internationale Libérale est d'aider nos partis membres à promouvoir une plus grande participation des femmes à la politique, ce qui, selon les recherches, profite aux partis politiques, aux pays et aux gouvernements.



IV. POURQUOI L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ DANS LES PARTIS POLITIQUES SONT-ELLES IMPORTANTES ?

L'inclusion significative des groupes marginalisés et des femmes dans les partis politiques marque une rupture par rapport aux normes traditionnelles de pouvoir patriarcales qui sous-tendent les styles de leadership et les hiérarchies de pouvoir au sein des structures organisationnelles. Elle renforce la légitimité des gouvernements démocratiques représentatifs.

Les quotas, les sièges réservés aux candidates, les sections féminines et les conseils de diversité au sein des structures des partis politiques n'auront de sens que s'ils permettent aux femmes dans les rangs des partis d'exercer le pouvoir et l'influence. Il est donc impératif de regarder au-delà des chiffres et de se demander : comment pouvons-nous changer la société – ainsi que les cultures et les organisations politiques – afin que la diversité des dirigeants devienne la norme plutôt que l'exception ?

Bien que l'égalité des sexes et la diversité en politique revêtent une importance symbolique, elles jouent également un rôle essentiel dans le développement d'une culture et d'une réalité politiques plus conformes aux valeurs libérales et aux obligations en matière de droits de l'homme. La recherche indique que le genre exerce une influence distincte sur les priorités politiques ; là où il y a un déficit de représentation féminine dans les partis politiques, il y a un déficit dans la représentation des politiques démocratiques. Il est clairement prouvé que lorsque davantage de femmes sont élues, on note une augmentation corollaire de l'élaboration des politiques qui met l'accent sur la qualité de vie et reflète les priorités des familles, des femmes et des minorités ethniques et raciales.

Dans le même temps, les partis politiques peuvent avoir un succès électoral accru lorsqu'ils deviennent véritablement représentatifs de leur environnement social. Par exemple, lors des élections législatives de septembre 2018 en Suède, 60 % de la nouvelle base électorale de Centerpartiet étaient des femmes parce que le parti se présentait sur un programme vert féministe. En Malaisie, le Parti de la justice populaire a obtenu l'élection de sa cofondatrice, Wan Azizah Wan Ismail, en tant que première femme vice-Premier ministre de l'histoire du pays, tandis qu'au Kenya, sous la direction du Mouvement démocratique orange, le Réseau libéral africain (ALN) a adopté sa Déclaration de Nairobi, qui engage les partis membres de l'ALN à œuvrer à l'élimination et à la prévention complètes de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles.

V. MÉTHODOLOGIE

L'objectif principal de l'Indice des femmes dans les partis politiques de l'Internationale Libérale (indice WIPP de LI) est de fournir un outil d'évaluation aux partis politiques (libéraux) du monde entier afin d'évaluer l'inclusion des partis politiques fondée sur le genre. Cet indice peut être utilisé pour comparer l'état actuel du parti et pour évaluer les défis existants et galvaniser le changement dans les structures et les politiques internes du parti afin de faire du parti politique en question un lieu inclusif pour les membres représentant tous les groupes au sein d'une société.

L'indice utilise une enquête d'auto-évaluation qui évalue l'état d'inclusion dans un parti politique. L'enquête couvre un éventail de sujets importants pour le travail de chaque parti politique : la représentation parlementaire et les activités parlementaires, les mécanismes décisionnels intra-partis, les codes de conduite pour les membres ou les responsables des partis et les activités de formation intra-parti.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête 2021 sur les femmes dans les partis politiques. Étant donné que les systèmes électoraux diffèrent d'un monde à l'autre et peuvent influencer la façon dont les partis entrent au Parlement et y travaillent, cela tient compte de ces différences dans les systèmes électoraux et dans les niveaux de représentation parlementaire.

Collecte des résultats 2021

Le deuxième indice annuel WIPP de LI était ouvert à tous les partis membres de LI entre mars et juin 2021. Chaque parti admissible à participer a reçu un code d'accès au sondage. Pour chaque parti, trois représentants de partis différents ont rempli le sondage individuellement pour assurer l'exactitude des rapports.

Bien qu'aucune donnée sur des pays ou des partis spécifiques ne soit révélée dans ce rapport pour s'assurer que les résultats des différents partis ne peuvent pas être retracés, les partis qui ont répondu sont actifs dans des pays de quatre continents différents.

L'enquête de l'Indice est structurée selon le système électoral parlementaire avec des questions légèrement différentes posées selon le type de système électoral dans lequel le parti opère. L'enquête couvre quatre options différentes : proportionnelle, majoritaire, mixte et aucune représentation parlementaire (quel que soit le système électoral). Les quatre catégories électorales sont représentées parmi les partis répondants dans l'indice WIPP 2021.

Voir l'annexe I pour la méthodologie de l'enquête WIPPI.

VI. RÉSULTATS DE L'INDICE DES FEMMES DANS LES PARTIS POLITIQUES 2021

Cette section présente les résultats de l'indice WIPP 2021. Cette année, les partis ont obtenu un score WIPPI moyen de 61,3 %, contre 40,6 % l'année dernière. Les résultats détaillés sont présentés par catégorie : Représentation parlementaire, Activités parlementaires, Codes de conduite et Éducation.

Veuillez noter que les résultats des différents partis sont strictement confidentiels. Ils sont donc présentés à un niveau généralisé, les variations étant principalement présentées en fonction du système électoral.

Cette année, le taux de réponse pour WIPPI était de 44,6 %. Il y a eu une augmentation de 80 % des réponses par rapport à l'année dernière. Compte tenu de l'augmentation significative des réponses cette année, de nombreux partis se soumettant à l'indice WIPP pour la première fois et signalant des biais qui seront contrôlés lors de la collecte de données de l'année prochaine, les changements dans les scores déclarés ne peuvent pas être interprétés comme une preuve définitive d'une tendance.

La plupart des réponses provenaient de partis en Europe, en Asie et en Afrique.

A. Représentation parlementaire

Les questions relatives à la représentation parlementaire examinent la participation des femmes au sein de la représentation parlementaire du parti. Cette section demande aux partis combien de leurs députés du Parlement (parlementaires) sont des femmes et combien de ces femmes siègent dans des organes parlementaires importants.

Pour les partis qui n'ont pas de représentation parlementaire, cette section du sondage demande combien de leurs candidats à la dernière élection étaient des femmes.

En général, il s'agit de la section de l'enquête où les partis interrogés ont connu la plus forte amélioration parmi les cinq sous-indices de l'enquête, avec un résultat moyen de 46,3 %, en hausse par rapport à 37,2 % l'année précédente. Toutefois, ce chiffre reflète également le nombre de nouveaux intervenants pour la première fois.

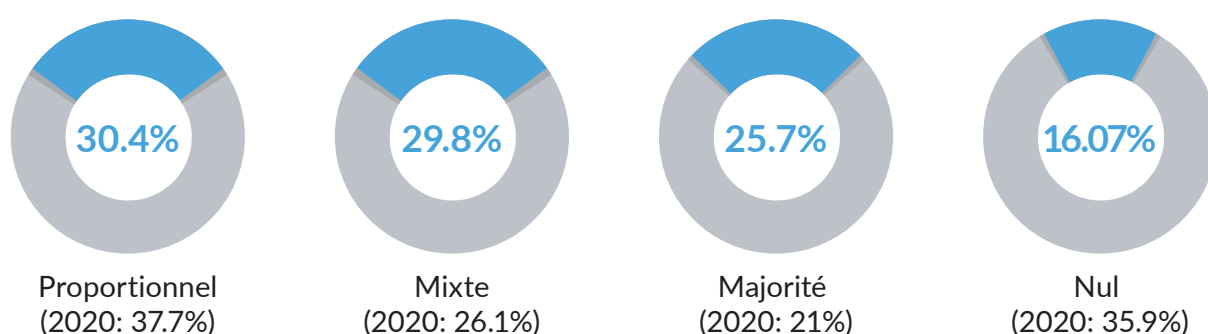
Pourcentage de femmes parlementaires

Le pourcentage de femmes parlementaires dans un pays est une statistique souvent utilisée pour montrer la représentation politique des femmes et son manque. Selon l'Union interparlementaire (UIP), les femmes représentent 50 % ou plus des parlementaires dans seulement quatre pays du monde : le Mexique, le Rwanda, Cuba et les Émirats arabes unis. Ces trois derniers sont classés comme régimes autoritaires par l'Economist Intelligence Unit Democracy Index.

Pour les partis membres de LI qui participent à cette collecte d'enquêtes, il existe un large éventail de représentations parlementaires féminines. Le parti ayant la plus forte proportion de femmes parlementaires comptait 64 % de femmes dans son groupe parlementaire, tandis que le parti ayant la plus faible représentation n'avait pas de femmes parlementaires.

Le pourcentage moyen de femmes députées pour les partis répondants au WIPP 2021 était de 28 %. Ce chiffre est légèrement supérieur à la moyenne mondiale des femmes parlementaires dans les parlements, que l'UIP estimait en mai 2021 à 25,5 %. Cela montre que la famille libérale est plus performante que la moyenne mondiale. Six des partis ayant répondu ont déclaré une proportion de femmes députées qui était de 50 % ou plus. Seuls deux partis ont déclaré une part majoritaire de femmes parlementaires en 2021.

Dans ces résultats, des différences claires peuvent être identifiées entre les systèmes parlementaires. Le nombre moyen le plus élevé de femmes députées selon le système électoral parlementaire a été trouvé parmi les partis fonctionnant dans des systèmes électoraux proportionnels, où la moyenne était de 30,4 %, suivis de près par les systèmes électoraux mixtes avec une moyenne de 29,8 %. La plupart de ces partis sont actifs dans les pays européens.



Le résultat moyen le plus faible a été trouvé parmi les partis opérant dans les pays à système majoritaire, où seulement 25,7 % des députés en moyenne étaient des femmes. La plupart de ces partis sont actifs en Afrique et en Asie.

L'UIP indique qu'en Asie, le pourcentage moyen de femmes au Parlement est de 20,4 % ; 24,9 % en Afrique subsaharienne ; et 17,8 % dans la région MENA. Pour les partis opérant dans des pays à systèmes parlementaires mixtes, la moyenne était légèrement plus élevée avec 26,1 % de femmes parlementaires. Ces pays étaient principalement situés en Afrique et en Asie, affichant une représentation supérieure à la moyenne.

Les partis ont déclaré qu'en moyenne 33,4 % des sièges dans les organes parlementaires tels que les conseils d'administration, les caucus et les groupes étaient attribués à des femmes parlementaires. Parmi les types d'organes auxquels des femmes parlementaires ont été nommées, 3,7 % des partis ont déclaré que les nominations de femmes concernaient principalement des « sujets difficiles » (affaires intérieures et police, armée et services secrets, finances publiques et économie), 33,3 % des « sujets non techniques » (éducation, culture, protection et soins sociaux, planification familiale) et 63 % ont déclaré une répartition égale des nominations entre les organes concernés par des sujets « difficiles » et « mous ».

Enfin, on a plutôt demandé aux partis qui n'étaient pas représentés au Parlement le pourcentage de leurs candidats parlementaires qui étaient des femmes aux dernières élections. Ces partis ont déclaré une moyenne faible de 16,07 %. Cela ne fournit pas de données sur la question de savoir si ces candidates ont été sélectionnées pour des sièges gagnables ou si elles ont été placées en haut de la liste du parti. Les partis sans représentation parlementaire opèrent en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique du Sud.

B. Activités parlementaires

Cette section approfondit la question de la représentation au sein des parlements. Elle traite du nombre de lois et/ou de motions et d'amendements d'un parti qui ont été présentés par des femmes parlementaires. Comme l'article précédent, elle exclut les partis répondants sans représentation parlementaire, puisqu'ils n'exercent naturellement pas de telles activités parlementaires.

La moyenne pour le WIPPI 2021 dans cette section était de 40,4 %, en baisse par rapport à 42,7 % l'année dernière. L'an dernier, c'est dans cette catégorie que les partis ont signalé qu'il était le plus difficile de répondre correctement aux questions en raison du manque de dossiers. La plupart des parlements n'enregistrent pas de données sur le nombre de motions et d'amendements présentés par les députés d'un parti chaque année et s'ils ont été présentés par des députés de sexe masculin ou féminin. La plupart des partis ne conservent pas non plus de telles données sur leurs députés.

Cette année, c'est aussi la section dans laquelle les répondants individuels d'un même parti différaient le plus dans leurs réponses. Même si tous les partis ont répondu, les incohérences entre les répondants individuels sont suffisamment importantes pour que les résultats soient largement dénués de sens.

Grâce à cette section, nous pouvons conclure que, bien que de nombreux partis politiques tiennent des registres de la représentation et de l'activité des femmes au sein des organes des partis, ces données ne sont pas enregistrées pour les activités parlementaires.

Mécanismes intra-parti

On a demandé aux répondants comment la direction du parti est élue, si des mécanismes tels que les quotas sont utilisés pour la gestion du parti et si le parti dispose d'une section féminine. Tous les partis ayant répondu ont été inclus dans cette section, où la moyenne dans l'ensemble de la famille libérale s'est avérée être de 46,5 %, pratiquement inchangée par rapport à 46,4 % l'an dernier.

Leadership féminin

Outre le nombre de femmes parlementaires, la direction d'un parti féminin peut indiquer la pertinence et l'inclusion des femmes dans un parti politique. La direction féminine du parti donne aux femmes, et aux jeunes femmes en particulier, un modèle auquel aspirer. Elle démontre que les femmes possèdent des qualités clés qui sont essentielles pour un leadership réussi en politique et est un catalyseur pour une acceptation et une autonomisation plus larges des femmes politiques aux postes de direction.

Pour les partis de cette enquête, près de la moitié des partis ayant répondu (47,2 %) ont eu à un moment donné de leur histoire au moins une femme dirigeante. Le pourcentage de partis qui ont répondu et qui ont actuellement une femme dirigeante a considérablement augmenté pour atteindre 33,3 % cette année, contre 22 % l'an dernier.



52.8%

des partis ayant répondu n'ont jamais eu de femme dirigeante. (2020: 56%)

33.3%

ont actuellement une femme dirigeante.

13.9%

ont eu une femme leader dans le passé.

66,7 % des partis libéraux participant à l'indice WIPP 2021 ont actuellement un dirigeant masculin, et 52,8 % de ces partis n'ont jamais eu de femme dirigeante dans leur histoire (dont la durée varie considérablement entre les partis jeunes et les vieux partis).

Alors que 56,3 % des partis ayant répondu dans des systèmes proportionnels et 50 % des partis dans des systèmes de représentation mixte ont déclaré avoir des antécédents de direction féminine, seulement un cinquième des partis répondants fonctionnant selon des systèmes électoraux majoritaires ont déclaré la même chose.

79,5 % des partis ont déclaré avoir une section féminine. Parmi les partis ayant des sections féminines, 63,3 % ont déclaré que leurs sections féminines n'étaient « pas si influentes », ce qui signifie qu'elles ne sont consultées que parfois sur les décisions du parti et que leur influence est relativement efficace. 33,3 % ont déclaré avoir des sections féminines « très influentes » qui sont consultées sur la plupart des décisions du parti et exercent une forte influence informelle et/ou formelle, tandis que 3,3 % ont déclaré que leur section féminine n'avait aucune influence.

C. Codes de conduite

Une autre étape importante dans l'application des différentes stratégies de non-discrimination est la mise en œuvre d'un code de conduite formel dans les documents d'orientation du parti. Les codes de conduite peuvent interdire explicitement les comportements et les discours sexistes, décrire comment les responsables et/ou les membres du parti devraient se comporter lors des événements du parti, protéger les femmes contre les attaques et les procédures inégales de nomination des candidats pendant les élections, et préciser comment les cas de comportement discriminatoire doivent être traités au sein du parti. Ils constituent un outil politique essentiel pour inscrire l'appartenance des femmes dans la culture politique et atténuer les climats potentiels d'intimidation et d'exclusion sexistes en politique.

C'est dans cette sous-catégorie que les partis ayant répondu à l'indice WIPP ont obtenu les résultats généraux les plus élevés, avec une moyenne de 58,9 %, similaire à la moyenne de 58,1 % l'an dernier, même après l'ajout de nouveaux répondants.

Cette section du sondage demandait aux répondants si leur parti avait un code de conduite, comment il est appliqué et si ce code de conduite comprend des clauses de non-discrimination. On a demandé aux répondants si le parti avait un code de conduite éthique pour les événements du parti et s'il s'applique aux responsables du parti, aux membres du parti ou aux deux. En outre, on a demandé aux répondants de divulguer s'il existe des mécanismes permettant de signaler les cas de harcèlement et/ou de discrimination fondés sur le sexe et le nombre de cas enregistrés au cours des trois dernières années.

60 % des partis qui ont répondu ont un code de conduite éthique qui s'applique à leurs responsables et, le plus souvent, à leurs membres.



Lorsque les partis ont déclaré avoir suivi un code de conduite, 80,8 % de ces codes comprenaient une clause de non-discrimination concernant certains ou tous les membres de genre, sexuels, ethniques, raciaux, religieux ou d'autres minorités et groupes vulnérables.

Parmi les partis qui n'avaient pas de code de conduite, 22 % n'ont pas de représentation parlementaire et sont donc susceptibles d'être des petits partis ou des jeunes partis. Les autres partis opéraient dans des pays à représentation majoritaire, proportionnelle et mixte, en Asie, en Europe et en Afrique.



Application

Cependant, un code de conduite éthique régissant le comportement des responsables et des membres exige également que l'application de la loi ait un impact significatif.

On a demandé à tous les partis, y compris ceux qui ont répondu qu'ils n'avaient pas de code de conduite éthique, si leur parti avait un organisme de parti qui s'occupe des transgressions des membres du parti, comme le comportement inapproprié de ses membres en public (par exemple, un comité de discipline, un comité d'éthique, etc.).

Les deux tiers (66,7 %) des partis ayant répondu ont indiqué qu'ils disposaient d'un tel organisme. Parmi ces partis, 74 % ont indiqué que s'il y avait un cas de harcèlement et/ou de discrimination fondé sur le sexe, ce cas pourrait être signalé à cet organisme.

Bien que la plupart des partis aient élaboré un code de conduite, il existe une incidence moins robuste des moyens de dénoncer et de discipliner les auteurs de harcèlement et/ou de discrimination fondés sur le sexe.

D. Éducation

Cette année, les partis ont obtenu un score collectif de 48,1 % pour l'éducation interne et le renforcement des capacités, contre 54,5 % l'année dernière. Toutefois, ce changement devrait être envisagé dans le contexte de l'augmentation de l'adoption et du volume des premières réponses. La pandémie du COVID-19 pourrait également avoir eu un impact sur l'organisation des formations.

Il existe une forte tradition dans de nombreux partis libéraux de renforcement des capacités, et de nombreux membres de LI organisent régulièrement des programmes de formation très sophistiqués pour leurs membres et leurs candidats. 36,1 % des personnes interrogées ont indiqué que leurs partis dispensaient une formation sur le renforcement des capacités exclusivement aux femmes, comme des programmes de leadership pour les femmes ou une formation de candidats réservée aux femmes.

La plupart des partis qui dispensent une formation exclusivement aux femmes fonctionnent selon des systèmes proportionnels.

On a également demandé aux partis si les activités de renforcement des capacités du parti étaient organisées principalement sur une base ad hoc ou si le parti avait un plan annuel de renforcement des capacités où les formations étaient organisées de manière plus formalisée.



VII. MANUEL DE BONNES PRATIQUES SUR L'INCLUSION DES PARTIS POLITIQUES FONDÉE SUR LE GENRE

Au-delà des chiffres : Bâtir des partis politiques inclusifs pour réussir est le manuel sur l'inclusion fondée sur le genre lancé en novembre 2019 lors de la 203ème réunion du Comité exécutif de l'Internationale Libérale à Fès, au Maroc.

Le manuel présente les meilleures pratiques recueillies à partir de l'expérience des membres de LI à travers une série de forums d'experts, où les participants se sont réunis pour discuter de nombreuses questions soulevées dans ce rapport. Il s'appuie également largement sur des sources académiques pour recommander des outils et des méthodes qui se sont avérés efficaces pour accroître efficacement la participation politique des femmes dans différents contextes.

Dans ce manuel, les partis peuvent trouver des recommandations pour des actions futures. LI présente ce rapport et le manuel pour aider ses membres à évaluer, évaluer et accroître l'inclusion fondée sur le genre parmi nos membres. Nous recommandons aux lecteurs de ce rapport de se référer également au manuel qui est disponible sur le site Web de LI.

ANNEXE

Comment le WIPPI est-il calculé ?

Un score plus élevé dans le sondage d'auto-évaluation indique un niveau plus élevé d'inclusion pour un parti politique. Pour obtenir un résultat précis, le sondage est conçu pour être rempli par plusieurs membres d'un même parti afin d'éliminer les biais dans les réponses et d'assurer une représentation exacte de l'information.

Cependant, les partis opèrent dans des circonstances sociales, économiques et politiques différentes, car celles-ci diffèrent selon les contextes géographiques. Il est donc nécessaire d'intégrer des contrôles de référence pour cette variabilité. Être actif dans un parti politique d'opposition dans un pays doté d'institutions démocratiques fortes, de libertés des médias et d'un état de droit présente des indications différentes pour l'autonomisation politique par rapport à l'activité dans un pays doté d'une forte direction autoritaire, d'élections frauduleuses, de médias capturés et d'une faible application de l'état de droit. En outre, il y a moins d'obstacles à l'inclusion des partis dans les sociétés où les femmes ont atteint un niveau d'égalité plus élevé avec les hommes.

L'indice WIPP de LI a été conçu pour tenir compte de ces variables en incorporant l'indice d'inclusion de la société.

L'indice d'inclusivité de la société (EIS) est un indice composite qui comprend trois piliers différents :

1. Démocratie et pluralisme
2. État de droit
3. Société et culture

Le premier pilier couvre le niveau de démocratie et de liberté des médias au sein d'une société, sur la base de quatre indicateurs bien connus : l'indice Freedom in the World (Freedom House), l'indice V Dem version 8 (V Dem Institute), l'indice de la liberté de la presse (Reporters sans frontières) et l'indice de la liberté de la presse (Freedom House).

Le deuxième pilier couvre l'état de droit au sein d'une société sur la base de l'indice de perception de la corruption (Transparency International), des indicateurs de l'état de droit et de la gouvernance mondiale (Banque mondiale) et du rapport sur l'indépendance de la justice et la compétitivité mondiale (Forum économique mondial).

Le troisième pilier évalue le rôle que jouent les femmes dans la société, sa situation économique et les attitudes qui s'y rapportent à l'égard des femmes et d'autres groupes privés de leurs droits. Il est basé sur l'indice d'inégalité entre les sexes (indice de développement humain, PNUD), l'indice des griefs des groupes/États fragiles (Fonds pour la paix), le PIB par habitant en PPA en USD (Banque mondiale) et les données du Rapport mondial sur l'écart entre les sexes (Forum économique mondial).

Le score final pondéré de l'indice WIPP est obtenu lorsque le score d'inclusion de l'auto-évaluation du parti est multiplié par la valeur inverse de l'indice d'inclusion de la société de son pays.



Le numéro d'unité de la fraction du score SII du pays concerné (score 1/SSI) est multiplié par les résultats de l'enquête d'auto-évaluation, qui donne ensuite le nombre de points supplémentaires. Ce nombre est ajouté aux résultats de l'enquête et constitue le score final WIPPI.

Le score WIPPI tient donc compte des mécanismes internes des partis, mais aussi de l'environnement plus large dans lequel un parti opère, permettant ainsi une comparaison raisonnable des partis politiques de différents pays. Par exemple, si un parti au Pakistan compte moins de femmes dans ses rangs et à sa direction qu'un parti en Suède, la différence de contexte sociétal est également prise en compte. Cela peut montrer que le parti pakistanais est plus inclusif qu'à première vue.

Il est important de noter que l'indice WIPP de LI fournit bien plus qu'une simple évaluation de l'état actuel de l'inclusion fondée sur le sexe dans un parti politique. Il peut également aider un parti à identifier ses points de départ les plus forts et les plus faibles, ce qui lui permet de ne s'attaquer qu'aux domaines internes qui nécessitent le plus d'attention.

Sous-indices des résultats

Le score final dans l'indice peut être divisé en plusieurs sous-catégories. Le ratio de points qu'un parti donnerait devrait être divisé par le nombre maximal de points, ce qui montrerait la situation au sein du parti dans ce domaine respectif en pourcentage.

Par exemple, si les libéraux-démocrates britanniques obtiennent 6 points sur 14 dans la catégorie activités parlementaires, ils obtiennent un score de 42,9 % (6/14). Les partis peuvent évaluer quels segments de leur travail sont les moins et les plus inclusifs, et cela permet à LI de créer un ensemble de recommandations sur mesure pour chaque parti au fur et à mesure que l'indice se développe.

Ces sous-indices sont les suivants :

- 1) Représentation parlementaire – comparaison de l'inclusivité dans la représentation parlementaire avec d'autres partis nationaux.
- 2) Activités parlementaires – évaluation de l'inclusivité dans les activités parlementaires des partis.
- 3) Mécanismes intra-partis – évaluation de la dynamique interne intra-parti et de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision tels que le conseil d'administration des partis.
- 4) Codes de conduite – évaluer si les règles et règlements existants soutiennent l'inclusion au sein du parti et comment ces codes de conduite sont mis en œuvre dans la pratique.
- 5) Éducation – évaluation de la stratégie éducative, des ressources et de l'inclusivité dans le renforcement des capacités des ressources humaines au sein du parti.

Publié par :
L'Internationale Libérale

Avec le soutien de :

D66 Internationaal
Lange Houtstraat 11
2511CV Den Haag Pays-Bas
internationaal@d66.nl

FNF European Dialogue Programme,
Avenue de Cortenbergh 71,
Bruxelles, 1000 Belgique,
Jana.Weber@freiheit.org

Édité par : Liberal International

Mise en page et conception par : Buğra Çelik Tous droits réservés



1 Whitehall Place
London
SW1A 2HD
United Kingdom

hrc@liberal-international.org

WWW.LIBERAL-INTERNATIONAL.ORG